

Club Généalogique de Castelnau de Médoc

Bulletin n°30 Avril 2012



Club Généalogique de Castelnau de Médoc

Membres du bureau :

Président Fondateur Jean-Daniel Birebont Présidente

Christine Dabé

Vice président Dominique Schumacher Mariannick Lafiteau Trésorière Trésorier adjoint Jean-Claude Gaillard Secrétaire Jean-Pierre Arnaud

Secrétaire adjoint Marianne Seïté Rédaction Bulletins Christine Dabé

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l' Association Culture et Jeunesse (ACJ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. identifiant SIREN: 503 758 708

Ce logo a été crée de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéaMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéaMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc

Numéro de téléphone : 05 56 58 12 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels: daniel.birebont@wanadoo.fr,

geneamedoc@gmail.com

sur demande aux adresses courriels ci-dessus Permanences:

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure SANS AUTORISATION PREALABLE du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

Sommaire

- 1 12 mars 1930 « la marche du sel »
- 2 Le Camp de Courneau
- 3 La saga du chocolat
- 4 Les crimes des cardinaux de Vittel
- 5 Les 2 églises de Moustey
- 6 Les esclaves blancs
- 7 14 avril 1912 naufrage du Titanic
- 8 mars journée internationale de la femme
- 9 André LHOTE peintre girondin
- 10 L'éolienne de St Germain D'Esteuil
- 11 Château du Bouilh

Le mot de la Présidente

Les températures estivales incitent plus à profiter du beau soleil dans nos jardins qu'à rester dans une salle d'archives à effectuer de fastidieuses recherches, et pourtant nous avons la chance de pouvoir travailler aux nouvelles archives départementales dans de bonnes conditions

En ce début d'année conformément à nos statuts, nous avons renouvelé notre bureau d'un tiers lors de notre dernière assemblée statutaire du 13 février, à savoir président et vice président. Bienvenue au nouveau membre du bureau ,Dominique Schumacher qui a remplacé Juliette Bouchon , que je voudrais encore remercier pour son travail et son aide tout au long de son mandat. Quant à moi présidente sortante, mais candidate j'ai été reconduite dans mes fonctions . Merci encore pour votre confiance.

Ce travail en équipe est primordial pour la bonne entente de tous nos adhérents et l'atmosphère conviviale de notre association.

Notre club envisage, les beaux jours étant revenus de partir en avril à la découverte de la Corderie Royale de Rochefort monument du 17^{ème} siècle et de l'Hermione en reconstruction depuis 15 ans et qui sera mise à l'eau en juillet 2012 pour refaire le voyage de La Fayette vers Boston d'avril 1780.

L'Hermione, frégate donnée par le roi, sur laquelle La Fayette s'est embarqué, devançant le corps expéditionnaire pour soutenir la guerre d'indépendance américaine contre les Anglais.

Autre manifestation qui clôture notre année généalogique le 19 juin se tiendra sans doute à Castelnau notre traditionnel repas .

En début année de nouveaux adhérents très motivés nous ont rejoint, plein d'ardeur de curiosité d'envie de se retourner vers le passé et découvrir l'histoire de leurs aïeux parfois aussi par désir de fédérer des membres de leur famille dispersés , ou tout simplement animés par le devoir de mémoire . Nous avons partagé leur enthousiasme et leurs découvertes .

Pour terminer 2 citations

- « Nos **ancêtres** sont nos **enfants**, par un **trou** dans le **mur** nous les **regardons jouer** dans leur **chambre**, et ils ne **peuvent** pas nous **voir**. »
- « Quels misérables nous serions, si nous n'étions pas fiers de nos ancêtres !»

12 mars 1930

Gandhi entame la «marche du sel»

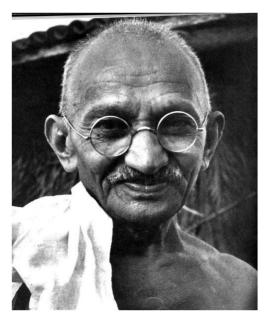
En 1906, à Calcutta, pour la première fois, le Congrès revendique l'autonomie interne de l'Inde.

Pendant la Grande Guerre, les Indiens demeurent loyaux à l'égard des Anglais. 1.300.000 d'entre eux prennent part aux combats et 100.000 y trouvent la mort. En 1917, le secrétaire d'État pour l'Inde, lord Montagu, leur promet une autonomie interne analogue à celle des *dominions*, le Canada et l'Australie. Las, à peine le conflit est-il terminé que les promesses sont oubliées. Il s'ensuit divers mouvements d'humeur et un très grave dérapage à Amritsar, dans la ville sainte des *Sikhs*, avec le massacre délibéré de plusieurs centaines de manifestants pacifiques.

Le 13 avril 1919 à Amritsar, comme dans d'autres villes, se tient le 13 avril une manifestation pacifique, quoique interdite. Dix mille hommes, femmes et enfants sont réunis dans les jardins Iallianwallah.

Le général britannique Dyer force avec 50 soldats (des *Gurkhas* originaires de l'Himalaya) l'unique entrée des jardins puis ordonne à ses hommes de tirer sans se donner la peine de faire les sommations d'usage.

Le carnage dure dix longues minutes. La foule terrorisée se débande dans tous les sens sans pouvoir sortir du piège. À la fin, le général et ses hommes se retirent sans se soucier des nombreux blessés. On comptera très exactement 379 morts et 1200 blessés environ!



Pour Mohandas Gandhi, un avocat de 50 ans devenu le chef le plus écouté du Congrès, l'heure de l'indépendance a sonné. Reste à s'assurer que celle-ci se fasse dans de bonnes conditions, sans violence et sans rupture de l'unité!...

Les Britanniques réagissent à la montée des revendications en élargissant la représentation des communautés indiennes dans les assemblées et les gouvernements provinciaux. Mais rien n'y fait. Gandhi multiplie les actions de désobéissance civile Le 12 mars 1930, Mohandas Karamchand Gandhi entame une *«marche du sel»*. C'est la première application concrète de sa doctrine de la non-violence...

La non-violence à l'oeuvre

Dans les années précédentes, le *Mahatma* a multiplié les manifestations non-violentes et les grèves de la faim en vue d'obtenir pour l'Empire des Indes un statut d'autonomie analogue à celui dont bénéficient les colonies à population européenne telles que le Canada ou l'Australie.

Faute de résultat, certains membres de son parti, le parti du Congrès, s'impatientent et menacent de déclencher une guerre en faveur de l'indépendance.

Gandhi, pour ne pas être débordé, avertit le vice-roi des Indes que sa prochaine campagne de désobéissance civile aura pour objectif l'indépendance. C'est ainsi qu'il quitte son *ashram* des environs d'Ahmedabad, au nord-ouest du pays, accompagné de quelques dizaines de disciples... et d'une meute de journalistes.



Après un parcours à pied de 300 km, il arrive le 6 avril au bord de l'océan Indien. Il s'avance dans l'eau et recueille dans ses mains un peu de... sel. Par ce geste dérisoire et hautement symbolique, Gandhi encourage ses compatriotes à violer le monopole d'État sur la distribution du sel. Ce monopole oblige tous les consommateurs indiens, y compris les plus pauvres, à payer un impôt sur le sel et leur interdit d'en récolter eux-mêmes. Il est analogue à l'impôt de la *gabelle* sous l'Ancien Régime, en France.

Sur la plage, la foule, grossie de plusieurs milliers de sympathisants, imite le *Mahatma* et remplit des récipients d'eau salée. L'exemple se répand dans tout le pays... À Karachi comme à Bombay, les Indiens font évaporer l'eau et collectent le sel au vu des Anglais. Ces derniers jettent plus de 60.000 contrevenants en prison.

Les Indiens, fidèles aux recommandations de Gandhi, se gardent de résister. Le *Mahatma* luimême est arrêté le 4 mai 1930. Ironique, il lance à ses geôliers : «Je vais enfin pouvoir dormir !» Il passera neuf mois en prison. À la fin, le vice-roi reconnaît son impuissance à imposer la loi britannique. Cédant aux injonctions du *Mahatma*, il libère tous les prisonniers et accorde aux Indiens le droit de collecter eux-mêmes le sel.

Vers l'indépendance

Mal inspiré, Winston Churchill, alors dans l'opposition parlementaire, ironise sur le *«fakir séditieux qui grimpe à moitié nu les marches du palais du vice-roi»*. Le Premier ministre travailliste Ramsay MacDonald, plus perspicace, ouvre dès le 13 novembre 1930 à Londres, sous l'égide du roi George V, une première table ronde destinée à débattre d'une hypothétique indépendance de l'Inde.

En prison comme la plupart des chefs hindous du Congrès, le *Mahatma* n'y assiste pas mais il est convié l'année suivante à une deuxième table ronde. Il est reçu en triomphe à Londres par les libéraux britanniques qui se résignent à une prochaine indépendance de l'Inde. Celle-ci sera retardée par la Seconde Guerre mondiale et les dissensions entre hindous et musulmans.

Le 2 août 1935, Londres promulgue une nouvelle loi, le *Government of India Act*, qui détache de l'Inde la Birmanie et surtout transforme l'Inde en une fédération de onze provinces avec chacune leur gouvernement et leur assemblée.

Les premières élections, en 1937, débouchent sur une nette victoire du Congrès avec le résultat paradoxal d'entraîner une rupture entre hindous et musulmans. Ces derniers, représentés par la *Ligue musulmane*, s'offusquent d'être tenus à l'écart du travail des assemblées par les élus du Congrès et s'inquiètent d'un système électoral qui lamine les minorités.

Au sein de la Ligue, le poète Mohammed Ikbal lance l'idée d'un État musulman autonome. Sous le nom de *Pakistan*, inventé en 1933, cet État regrouperait les deux principaux territoires à majorité musulmane, l'un à l'ouest, suivant la vallée de l'Indus, l'autre à l'est, à l'embouchure du Brahmapoutre, et pourquoi pas ? un troisième territoire autour d'Hyderabad, au centre de la péninsule. Il serait indépendant ou lié au reste du pays dans une structure confédérale. Cette perspective finit par séduire le chef de la Ligue, Mohammed Ali Jinnah, qui s'y rallie en 1940, mais elle scandalise Gandhi, qui veut tout faire pour l'empêcher.

Gandhi lance le 8 août 1942, à Bombay, un mot d'ordre radical à l'adresse des Britanniques : «Quit India !» (Quittez l'Inde !). Il s'ensuit une nouvelle vague de désobéissance civile qui contrarie l'effort de guerre anglais. Gandhi et plusieurs leaders du parti du Congrès sont à nouveau emprisonnés.

Les Britanniques se détournent des affaires indiennes... Ainsi ne font-ils rien ou presque pour enrayer une famine au Bengale en 1943 (trois millions de morts). En mai 1945, pressé d'en finir, le vice-roi Lord Wavell présente un plan de compromis qui vise à la création d'un conseil

exécutif dans lequel hindous et musulmans seraient équitablement représentés. Il convoque une conférence à Simla, au nord de l'Inde, le 25 juin 1945, pour en débattre. Mais Ali Jinnah revendique pour la Ligue musulmane le droit de représenter exclusivement ses coreligionnaires. Le parti laïc du Congrès conteste sa prétention. La conférence se conclut sur un échec le 14 juillet 1946.

Londres, qui a d'autres soucis en tête, ne veut pas retarder plus longtemps l'indépendance des Indes. Le Parlement de Westminster vote une loi, l'*Indian Independence Bill*, le 4 juillet 1947.

L'indépendance est célébrée le 15 août 1947. Mais les réjouissances ne durent pas. Presque immédiatement, musulmans et hindous s'affrontent avec la plus extrême violence.

Le 15 août 1947, l'Empire des Indes deviendra enfin indépendant mais au prix d'une sauvage guerre religieuse et d'une scission entre Inde et Pakistan. Gandhi y perdra la vie.

La *«marche du sel»* apparaît aux Indiens comme l'équivalent de la *«Tea Party»* de Boston qui a conduit à l'indépendance des États-Unis.



Christine Dabé extrait Les Amis d'Hérodote mars 2012

Le camp de Courneau

À l'écart de la commune, au lieu-dit "Le Natus", furent aménagés là DEUX cimetières, conséquences de la présence dans les années de la Grande guerre, d'un camp militaire voisin, le Camp Du Courneau, qui vit s'y succéder des Tirailleurs Sénégalais, puis des Russes et enfin des Américains.

Ce camp fut aménagé dés mars 1916 au lieu-dit "Le Courneau", entre la route départementale menant de La Teste à Cazaux et le canal reliant l'étang de Cazaux et de Sanguinet au Bassin d'Arcachon.



1. Les Tirailleurs Sénégalais

Il était, comme ceux de Fréjus - Saint-Raphaël (83) ou d'Oran (Algérie) d'abord destiné à "l'hivernage" (la mise au repos), des troupes coloniales des quelques 38 Bataillons de Tirailleurs Sénégalais (BTS) engagés en métropole. Cet "hivernage" avait pour but de préserver les combattants coloniaux positionnés sur le Front des rigueurs de l'hiver (qui pouvaient affecter leur combativité). Le restant de l'année, ces camps servaient à la formation aux rudiments militaires et à l'entraînement des recrues entre leur "enrôlement" et leur envoi au combat. Chaque camp militaire disposait d'un hôpital médical et chirurgical de plusieurs centaines de lits.

Les bâtiments, destinés à loger la troupe sont des baraques, longues de 30 mètres et larges de 6, peuvent recevoir 60 hommes, parfois plus soit 180 m2 pour 60 hommes. De construction légère, ossature de bois recouverte de toile goudronnée, elles manquent d'étanchéité à l'usage et laissent passer l'eau de pluie. Le sol de ces baraques est fait de terre battue. Le chauffage est assuré par des poêles bois-charbon, l'éclairage par des lampes à carbure et pétrole : les bougies sont interdites. Il n'y a de l'électricité que pour l'hôpital fournie par un groupe électrogène.

Le camp Du Courneau fut utilisé par les BTS de 1916 à 1917, jusqu'au moment où force fut de constater que les conditions climatiques et sanitaires étaient plus que défavorables. L'endroit est un terrain de landes, plat, très humide en hiver. En plus, il était fort exposé aux vents du fait du déboisement opéré pour installer les centaines de baraques "Adrian", en planches. Ces baraques pouvaient accueillir cent hommes ; on a dit que les installations sanitaires ne furent pas bâties en nombre suffisant tout de suite, que les latrines furent parfois délaissées au "bénéfice" de la nature, que les lessives comme les ablutions pouvaient se faire directement dans le canal. En tous cas, pour une raison ou pour une autre, l'arrivée des Tirailleurs au Courneau ne manqua pas de susciter quelques remarques inquiètes de la part des habitants de la commune !

On considère que le camp a pu voir passer en tout, 40 000 Tirailleurs Sénégalais et leur encadrement. Il pouvait recevoir simultanément environ 18 000 hommes, leurs 300 officiers et sous-officiers.



En novembre 1916, de nombreuses affections pulmonaires furent constatées parmi les 16.000 hommes présents Au Courneau. Pour 850 hospitalisations, on dénombra 81 décès. Entre le début de l'année et la fin du printemps 1917 on comptabilisa 555 autres morts. À la fin de 1917, en raison du fort taux de mortalité mis en relation avec le site du Courneau, et l'arrivée des Russes (voir plus loin), les autorités décidèrent que "l'hivernage" des Tirailleurs se ferait à Fréjus.

Tous les décès ne le furent pas des conséquences d'affections pulmonaires. Des séquelles de blessures, d'accidents ou d'autres maladies (tuberculose, dysenterie, maladies « coloniales », etc. etc.) eurent des issues fatales.

Le relevé détaillé des décès au camp du Courneau s'établit comme suit :

- 288 pour 1916 : mai : 3, juin : 11, juillet : 16, août : 31, septembre : 31, octobre : 30, novembre : 43, décembre : 123
- 631, pour 1917 : janvier : 104+1, février : 142, mars : 63, avril : 54, mai : 109, juin : 77+1, juillet : 60, août : 16, septembre : 4,

soit un total de 919, parmi lesquels 2 hommes n'appartenant pas aux Tirailleurs Sénégalais.

Tous furent inhumés à deux kilomètres de là, au versant est d'une petite dune boisée de pins, au lieu-dit "Le Natus". Il n'est pas certain qu'à l'époque furent "balisées" les sépultures en indiquant les identités des défunts. Toujours est-il qu'il fallut attendre quelques cinquante années pour que l'on décide enfin, en 1967, l'érection d'un monument convenable, que l'on clôture et nettoie ce qui est en fait une vaste tombe commune – un charnier ou un ossuaire - d'un hectare de superficie. C'était pourtant une Nécropole nationale, dont rien ne signalait la présence de héros oubliés aux passants étrangers à la commune.

Le site resta longtemps pour les autochtones celui du « cimetière des Sénégalais » ou plus simplement du « cimetière des Noirs ». On y accédait via une piste forestière (dite la Piste 214), partant de la route La Teste-Cazaux au niveau de cabane de résiniers « Saint-Hubert » et menant à la cabane de Hourn Peyran près de la côte (dune du Pilat) en passant par les cabanes de Hourn Laurès et de Soussine. Cette piste ne connaissait que le passage des attelages de mules remorquant quelques troncs de pins vers les scieries de La Teste, celui des résiniers ou – à la saison – celui des chasseurs.



Les Russes

Après la Révolution russe du printemps 1917, le Tsar Nicolas II fut contraint d'abdiquer. Des accords Franco-russes avaient conclu à l'engagement sur le front français d'un contingent militaire russe d'environ 16 000 hommes, rangés en deux brigades, la 1ère et la 3ème. Les évènements en Russie, comme les mutineries affectant les armées françaises et britanniques, conduisirent le Commandement militaire français à retirer les troupes russes du front pour les envoyer au camp de La Courtine (Creuse). La 1ère brigade (9500 h.) y arriva en juin, la 3ème (6500 h.) en juillet. Globalement, les effectifs de la 1ère exigèrent leur rapatriement et entrèrent en conflit ouvert avec leurs compatriotes de la 3ème, moins décidés à se rebeller. La 3ème Brigade fut alors envoyée à 20km de là dans un autre camp, à Felletin, mais quand ses éléments refusèrent d'intervenir pour désarmer ceux de la 1ère brigade, la décision fut prise d'envoyer la 3ème brigade au Camp du Courneau dont, à cette époque de l'année, les occupants des BTS étaient en nombre moindre qu'en hiver.

C'est quand la 3^{ème} brigade russe se trouvait au Courneau qu'éclata la Révolution d'Octobre. Des affrontements opposèrent dans le camp même, "blancs" et "rouges.

Le passage des Russes au camp du Courneau, conduira 12 d'entre eux à leur dernière demeure, près de celles des centaines de Tirailleurs Sénégalais qui y reposaient.

Les américains

Dès janvier 1918, le camp du Courneau fut "transféré" aux Américains qui exigèrent le départ immédiat de tous les occupants Russes qui s'y trouvaient encore, ce qui fut fait.

Les premiers milliers de soldats et officiers américains qui y furent affectés appartenaient à la 165th Field Artillery Brigade ; ils furent suivis par ceux de la 161st et par les élèves une école d'aérostiers destinés à recevoir une formation d'assistance à l'artillerie. La place ne manquait pas pour les tirs au canon ...À partir de mai 1918, les Américains eurent à déplorer le décès de quelques uns des leurs : accidents, maladie (dont surtout la grippe espagnole) qui firent plusieurs dizaines de victimes. Les défunts furent inhumés à proximité de la dune où se trouvaient les tombes de Tirailleurs sénégalais et de Russes, de l'autre côté de la Piste forestière menant à la côte.

Une petite nécropole aménagée là recueillit jusqu'à 87 tombes, parmi lesquelles étaient celles d'aviateurs basés à Cazaux et morts lors d'exercices*.



Monument à Natus

Christine Dabé extraits de :

La Teste-de-Buch à travers les siècles, Jacques Delamare, 1999, Éditions Berthout

1914-1918, le Bassin d'Arcachon , *J-M. Mormone, P. Boyer, J-P. Caule,* 2008, Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch.

La saga du chocolat

La saga mexicaine

Tout commence sur le sol américain où les fèves de cacao poussent depuis des milliers d'années, sous les latitudes de l'équateur. On suppose que les premiers consommateurs de chocolat furent les Olmèques, un peuple précolombien apparu au 2e millénaire av JC et qui occupait une partie de l'actuel Mexique et du Costa-Rica.



Ils consommaient les fèves sous forme de boisson, sans doute avec des épices, pour des rituels sacrés et commencèrent à cultiver les cacaoyers. Il s'agirait plus d'une boisson alcoolisée fabriquée à partir de la pulpe des cabosses, que d'une poudre de cacao à proprement parler.

Les autres peuples de l'actuel Mexique adoptent à leur tour cette boisson. Parmi eux les Mayas et plus tard les Aztèques_qui font avec les fèves un breuvage réservé, semble-t-il, aux nobles ou

aux guerriers.

C'est (déjà !) une drogue douce aux multiples propriétés, censée donner force, vitalité, virilité et puissance à son consommateur, d'où son utilisation ciblée, notamment chez les Mayas, qui la nomme «kakaw». Les archéologues retrouveront d'ailleurs de la poudre de cacao dans certaines tombes de dignitaires.

Sa valeur et ses qualités sont si appréciées que les fèves deviennent également une unité de mesure et une monnaie d'échange au cœur de l'empire aztèque et chez d'autres peuples amérindiens.



Le procédé de fabrication est dès lors bien rodé : après avoir séchées au soleil, les fèves sont grillées, leur coque retirée et le fruit broyé jusqu'à l'obtention d'une pâte.

Mélangée à des épices, du piment ou une bouillie de maïs, cette pâte est servie chaude ou froide et prend le nom de *«xocoatl»*, bientôt traduit par *«chocolat»*, ou *«xocolata»* en langue catalane, quand les Grands d'Espagne découvrent à leur tour ce breuvage.

La saga espagnole

Il faut attendre l'arrivée des Espagnols, dans le sillage de Christophe Colomb, pour que le cacao entre dans les mœurs européennes. De fait, la boisson est goûtée par des blancs dès la fin du XVe siècle, dans les Caraïbes, sans doute offerte par des tribus plus accueillantes que les autres à des visiteurs pris au départ pour des dieux. Il est donc logique de leur offrir cet élixir de choix... mais très amer et franchement désagréable au goût.

Avec le débarquement des fameux *conquistadors*, la deuxième vague d'immigration européenne en Amérique, avide de conquête et de commerce, le cacao trouve soudain un intérêt aux yeux des Européens.

En 1519, Hernan Cortés découvre le breuvage sacré des mains même de l'empereur aztèque Moctezuma, qui le lui offre en signe de respect... Cortès emprisonne l'empereur, fait main basse sur l'immense empire aztèque après de rudes batailles, et ramène les fèves dans les cales de ses navires pour en faire don à la Cour d'Espagne, lors de son voyage de retour en 1528. Il est dit que Charles Quint n'aurait guère apprécié cette mixture, au goût encore étrange et singulier

Comme souvent, quelques améliorations culinaires vont s'avérer nécessaires pour que le chocolat s'adapte à nos palais. Des améliorations dont se chargent les colons qui s'installent peu à peu dans les Caraïbes, à Hispaniola ou encore Cuba.

En ajoutant du sucre de canne, dont la culture commence à se développer dans cette zone géographique, les nouveaux arrivants constatent que le breuvage devient agréable et goûteux. Des missionnaires du Mexique travaillent les dosages en incluant du lait et en remplaçant le piment par de la vanille : tout est prêt pour l'engouement planétaire!

Et de fait, dès la fin du XVIe siècle, les premières exportations vers l'Espagne, destinées dans un premier temps à l'aristocratie, sont couronnées de succès. Les colons, aidés par l'armée, poussent alors les indigènes à la culture plus intensive des cacaoyers pour satisfaire une demande toujours plus croissante.



L'Espagne, la grande puissance de l'époque, devient ainsi le premier pays occidental à introduire le chocolat dans ses mœurs culinaires. Par le jeu de ses relations avec les autres pays d'Europe, il est tout naturel que le nouvel aliment intrigue peu à peu les Cours voisines.

La première tasse aurait ainsi été servie en France en 1615, lors du mariage de Louis XIII avec l'infante Anne-d'Autriche, fille de Philippe III d'Espagne. Le chocolat prend son essor en France sous le règne de Louis XIV, où il est servi chaud à la noblesse, pour ses vertus curatives. L'Église se montre méfiante à l'égard de cette substance aux effets soit disant aphrodisiaques mais considère néanmoins que sa consommation ne brise aucunement le jeûne.

Voilà donc ce met délectable adoubé par la hiérarchie catholique... Et consommé parfois par elle, comme c'est le cas de Monseigneur Alphonse-Louis du Plessis, archevêque de Lyon, qui en prend pour *«modérer les vapeurs»* de sa rate.

Cette fois, le chocolat a toutes les vertus. La Faculté de médecine de Paris s'en mêle et l'étudie dès 1644, à travers la thèse du bachelier François Foucault «Ad chocolatae usus salubris», dans laquelle il développe la pharmacologie du breuvage miracle : «Il faut se borner à deux tasses par jour : les bilieux le prépareront avec de l'eau d'endive, les gens resserrés y ajouteront de la rhubarbe (...) Il est si nourrissant qu'il n'y a point de bouillon de viande qui soutienne plus longtemps et plus fortement».



Mais comme tout médicament, le chocolat a ses effets secondaires que les médecins du XVIIe siècle pointent du doigt, dont le plus étrange reste le bavardage - sans doute pour les dames trop accros ! - ou plus sérieusement l'insomnie, l'irritabilité, l'hyperactivité, les vapeurs, la constipation...

Dans ses fameuses lettres, Madame de Sévigné en parle souvent et se montre fort intriguée tout en recommandant à sa fille enceinte de ne point en consommer, car «la marquise de Coëtlogon prit tant de chocolat étant grosse l'an passé, qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme le diable qui mourut». En réalité, les indiscrétions de la cour rapportent que cette même marquise se faisait apporter une tasse matin et soir par un jeune

esclave très affectueux, ceci expliquant peut-être cela...

La reine de France Marie-Thérèse en raffole tellement qu'elle en boit deux tasses par jour et la cour chuchote que «le roi et le chocolat sont ses deux seules passions».

La boisson est désormais à la mode dans le plus puissant royaume du monde et sa consommation s'étend peu à peu dans toute l'Europe, notamment dans les Pays-Bas espagnols, poussant ensuite les Néerlandais à organiser son commerce. Mais elle reste encore chère, et parfois lourdement taxée, donc un véritable luxe réservé à l'aristocratie, tout comme à ses origines.

La saga française

Les premiers fabricants commencent à développer une industrie embryonnaire. Après les religieux, puis les commerçants juifs de Bayonne, qui proposent à domicile des breuvages, la première chocolaterie ouvre à Paris en 1659, sur privilège royal, au bénéfice de David Chaillou (ou Chaillon) pour *«faire, vendre et débiter une certaine composition appelé chocolat dans toutes les villes du royaume, en liqueur, en pastilles ou en boîtes»*.

La boutique, située vers les Halles, fournit la Cour, les pharmacies, les épiciers et quelques confiseurs, en exclusivité, pendant vingt-trois ans... Ce qui n'empêche pas le marché noir : à l'époque, une tasse de cacao vaut 8 sols, tandis qu'un excellent thé se négocie 3,5 sols. Lorsque le monopole de la famille Chaillou s'achève, les communautés religieuses flairent le coup du siècle et tentent d'en obtenir à leur tour le commerce exclusif. Peine perdue, la vente devient libre et les boutiques fleurissent rapidement.

Si louis XIV n'est pas franchement conquis, il en va différemment pour le roi Louis XV, véritablement adepte du breuvage, à tel point qu'il lui arrive de le préparer lui-même dans ses petits appartements.

La recette royale ne devait guère s'éloigner de celle rapportée par Menon, le grand maître d'hôtel du Maréchal de Soubise, très au fait des réceptions princières qu'il codifia et décrit dans plusieurs ouvrages dont Les soupers de la Cour, publié en 1755 : «Vous mettez autant de tablettes de chocolat que de tasses d'eau dans une cafetière et les faites bouillir à petit feu quelques bouillons ; lorsque vous êtes prêts à le servir, vous y mettez un jaune d'œuf pour quatre tasses et le remuez avec le bâton sur un petit feu sans bouillir. Si on le fait la veille pour le lendemain, il est meilleur, ceux qui en prennent tous les jours laissent un levain pour celui qu'ils font le lendemain».

À cette époque, les pastilles, dragées et autres bonbons ont la faveur de tous les palais. La comtesse du Barry, maîtresse de Louis XV, est une adepte de la boisson exotique et Marie-Antoinette elle-même arrive à la Cour avec son chocolatier particulier, comme on emmène avec soi son médecin... L'artisan améliore la recette en incluant au breuvage de la fleur d'oranger ou encore de l'amande douce.

La saga industrielle

Il faut attendre la fin du XVIIIe siècle pour que les premières manufactures dignes de ce nom se développent, grâce à l'énergie hydraulique, permettant une mécanisation de la production. Elles essaiment un peu partout, à Bayonne, en Espagne, et surtout en Angleterre où l'entrepreneur Joseph Fry lance vers 1760 la première broyeuse hydraulique pour fèves de cacao, permettant de diminuer les coûts de production – à cette époque, une livre de chocolat représente les revenus d'une semaine de travail d'un laboureur.



Le succès de la famille Fry père et fils fait évidemment des émules, permettant progressivement la démocratisation du cacao. Le XIXe siècle voit de grands noms et d'immenses fortunes se créer autour du chocolat : Menier et Poulain en France, Suchard en Suisse, Côte d'Or en Belgique et Van Houten en Hollande, à l'origine d'une formidable invention qui révolutionne la fabrication du produit.

En 1828, Coenraad Van Houten met au point une méthode spéciale de torréfaction permettant de diminuer considérablement la graisse végétale, difficile à digérer, contenue dans la pâte de cacao et invente un procédé pour en extraire une poudre facile à délayer dans de l'eau ou du lait. Le chocolat en poudre était né!

Cette révolution culinaire ouvre la voie à l'industrialisation de masse grâce à de savants dosages entre sucre, beurre de cacao et poudre de cacao : c'est l'ère de la fameuse tablette au chocolat, coulée dans des moules grâce à une nouvelle pâte devenue plus molle, plus souple à travailler, et dont le prix ne cesse de baisser,

encouragé par la baisse des taxes, comme en France sous Napoléon III.

Les inventions s'enchaînent et les ventes s'envolent, soutenues par les premières publicités grand public. Le suisse Kohler invente le fameux chocolat aux noisettes, pendant que son confrère Lindt met au point un chocolat fondant, au velouté extrême, en jouant sur le dosage du beurre de cacao.

En 1900, la production de cacao s'élève à 125.000 tonnes par an, principalement dans les Antilles et sur le sol américain. Cent ans plus tard, elle avoisine les 4 millions de tonnes, et la majorité des fèves provient cette fois de l'Afrique, notamment de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Cameroun et du Nigéria, même si l'Amérique du Sud continue à fournir des crus exceptionnels très recherchés par les professionnels.

Christine Dabé Les Amis d'Kérodote dec 2011

Les crimes des cardinaux de Vittel

Les crimes des « cardinaux » de Vittel sont une affaire criminelle et une erreur judiciaire qui s'est déroulée dans les Vosges en 1804

Le 10 mars 1804 (samedi 19 ventôse 1804), on découvre lors de travaux dans une carrière de la commune, différents ossements humains, plusieurs crânes, tibias, fémurs, os des mains et des pieds...Certains de ces os sont en partie dénaturés : les crânes se dissocient, certains os ont un aspect "carié".

Le juge de paix fait compléter les fouilles : on ne retrouve pas d'autres éléments que des ossements (une mâchoire garnie de toutes ses dents...). Ce même juge de paix note dans son rapport qu'on ne trouve pas de côte.

Ces fouilles se font en présence d'une foule importante pour le petit village qu'était Vittel à cette époque.

Très vite, le bruit court dans la foule qu'il s'agit de cadavres en relation avec des crimes, qu'il y avait des épines au dessus du terrain pour que les animaux ne les déterrent pas, qu'on ne retrouve pas les côtes parce que les assassins les ont donné à manger aux chiens et qu'il s'agit des squelettes « des marchands de bœufs du Morvan qui venaient tous les ans au marché et qu'on ne voit plus depuis 8 à 9 ans ». On essaie de se souvenir de leur dernier passage et on se souvient les avoir vus en compagnie des frères Arnould.

La rumeur enfle et il est acquis que ces Arnould sont suspects ; ils sont déjà inculpés et condamnés dans le discours de l'assistance.

Le jeudi 24 ventôse, on découvre un sixième crâne qui semble correspondre à celui d'un enfant de 14 ans.

Le juge de paix s'il a des doutes, comme il le consigne dans son rapport, se laisse convaincre par ces suspicions et par la rumeur publique, et après avoir fait examiné les ossements par un médecin qui conclut que ces cadavres ont été enfouis il y a 8 ou 9 ans (un médecin de la marine sans aucune compétence en médecine légale), il confie le dossier aux magistrats du tribunal de Mirecourt.

L'enquête judiciaire

Le 28 ventôse (an XII), les trois frères Arnould, Sébastien, François et Joseph, leur mère et leur sœur sont inculpés d'assassinats.

L'enquête commence.Le premier témoin ne dit rien si ce n'est que la famille Arnould jouit d'une très mauvaise réputation et que tout le pays les appelle « les Cardinaux ». Mais tous les autres témoins décrivent les inculpés comme des individus agressifs, alcooliques et violents, et

ils se souviennent d'éléments plus que troublants : des cris dans la nuit, un homme ensanglanté qui s'enfuit à travers champs, une odeur cadavéreuse dans l'environnement de la carrière qui justement se trouve à proximité de la maison des Arnould...

Le 29 ventôse les cinq inculpés sont arrêtés, placés sous mandat de dépôt et incarcérés à Mirecourt.

Les témoins continuent d'affluer et on met en évidence un enrichissement de la famille Arnould contemporain de la disparition des marchands de bestiaux.

La mère Arnould est même accusée d'avoir voulu étrangler un de ses fils avec l'aide de l'épouse de ce dernier; elle reconnaît cet épisode, mais le décrit comme une querelle de ménage.

Le moindre détail que les témoins ont pu remarquer, même s'il n'a aucun rapport avec l'affaire devient un élément à charge. On dresse la liste de tous les marchands de bestiaux qu'on ne voit plus au village depuis des années et on suspecte la famille Arnould de les avoir fait disparaître.

Des témoins qui sont entrés dans la maison Arnould décrivent qui des traces de sang, qui un panier rempli de mains humaines...

Durant l'enquête, on fait des fouilles dans le jardin des Arnould et on découvre de nouveaux ossements. Selon le médecin, il s'agit d'ossements de femmes, mais cela ne surprend personne...

Les inculpés sont interrogés et ils nient tout assassinat et disent ne pas comprendre d'où viennent tous ces ossements.

L'enquête n'apporte finalement que peu d'élément mais le directeur du jury en a deux qui lui semblent suffisants : des ossements découverts à proximité de l'habitation des Arnould et la certitude que les assassins sont les Arnould puisque tout Vittel le dit.

Durant des mois l'enquête piétine et le 28 juin (7 messidor) deux témoins sont très précis :

un garçon meunier qui sera décrit comme idiot décrit un meurtre commis chez Arnoud, dont il aurait été témoin 8 ans auparavant ; ce témoignage et confirmé par une dentellière célibataire de 36 ans qui dit avoir assisté elle aussi au même meurtre. Les deux accusent l'épouse de François d'être complice : elle est également arrêtée.

Au total, on interroge 129 témoins.

Le 28 janvier 1805 (8 pluviôse an XIII), le dossier est transmis au ministère public de la cour de justice criminelle du département des Vosges qui renvoie les inculpés devant la cour de justice le 20 pluviôse

Le jugement

La cour de justice criminelle se réunit le 15 de chaque mois dans tous les départements. Le procès des « Cardinaux » débute le 15 thermidor an XIII (4 août 1805) sous la présidence de Joseph Hugo.

On entendra 109 témoins à charge sur les 112 attendus initialement (deux sont morts et l'accusatrice principale, la dentellière a quitté le pays pour une adresse inconnue).

Le compte-rendu des audiences reprend toute l'accusation, et il ne semble pas y avoir eu une défense très efficace (ils étaient 3 avoués à défendre les accusés).257 questions seront posées aux jurés. Ils seront déclarés coupables : la mère, la sœur et les trois frères sont condamnés à mort ; la femme de François est condamnée à 20 ans de détention.

Les cinq condamnés à mort sont exécutés, vêtus d'une chemise rouge (rouge cardinal?) le 16 septembre 1805 (29 fructidor) sur la place de la Grève à Épinal par le bourreau d'Épinal assisté d'exécuteurs venus de Nancy, Metz et Colmar.

L'erreur judiciaire

Louis Sadoul dans son ouvrage démonte point par point l'accusation et prouve que les cardinaux ont été condamnés par le seul poids de l'opinion publique avec un élément déterminant : la rumeur.

Il y a eu une véritable subornation des témoins par cette rumeur publique et ils se sont mis à affabuler à l'image de ce qu'on retrouve dans les procès en sorcellerie et dans les procès touchant aux auberges rouges. Et il en conclut que les cardinaux n'étaient pas coupables.

L'avis des médecins légistes et des archéologues de l'époque de Sadoul était que ces ossements, compte tenu de l'aspect qu'ils avaient lors de leur découverte, étaient très anciens et dataient très probablement de l'époque mérovingienne.

Le site de découverte de ces ossements est actuellement classé comme sépultures du haut Moyen Âge

Christine Dahé nov 2010

Les deux églises de Moustey



Moustey, sur la voie des chemins de St Jacques de Compostelle est -exactement- à 1000 km de St Jacques.

Moustey est une commune du nord-ouest des Landes, à proximité immédiate de la Gironde, intégrée dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne .

Deux rivières (la petite Leyre et la grande Leyre) forment L'Eyre au "Hourc d'Eyre". Moustey compte un peu plus de 600 habitants et est surtout connue pour ses deux églises.

L'église paroissiale St Martin de Moustey, construite à la fin du XVe - début du XVIe siècle, cohabite depuis cette époque avec l'église Notre-Dame, située à quelques mètres. A l'entrée une belle porte en bois sculpté du 17^e siècle.

Trois hypothèses pour expliquer ces 2 églises

- le village est à la limite de deux baronnies.
- il s'agirait d'une église paroissiale et d'un hôpital de Saint Jacques.
- il s'agirait d'un monastère transformé en église et d'une chapelle monastique

Cette coexistence de deux églises aussi rapprochées dans un village intriguait déjà les pèlerins ou voyageurs du milieu du XIXe siècle, comme en atteste le dicton : "Qu'ey tan courut, tan sautat, Jamé n'éy bis dus glises hen un ségrat" (J'ai tant couru, tant sauté, Jamais je n'ai vu deux églises dans un cimetière).

Si l'on en croit la tradition locale, ce serait la rivalité entre deux seigneurs de cette paroisse se disputant la préséance aux offices qui aurait amené un des deux à faire bâtir "son" église à côté de la première.

L'église Notre-Dame fut construite à la fin du XVe - début du XVIe siècle à quelques dizaines de mètres de l'église paroissiale Saint-Martin. Elle était autrefois entourée de bâtiments civils encore visibles sur le cadastre napoléonien, ce qui suscita diverses hypothèses : ancien prieuré ("moustier"), chapelle de cimetière, seigneuriale, réservée aux "cagots" ou à l'accueil des pèlerins (lieu-dit "l'Houspitalet" donné à une maison voisine).

L'égliseNotre Dame abrite aujourd'hui le Musée du patrimoine religieux et des croyances populaires

Christine DABÉ divers internet revue

Eglise saint Martin de Moustey



Eglise Notre Dame



Les esclaves blancs

On l'ignore totalement : au XVIe siècle, <u>les esclaves blancs razziés</u> par les musulmans furent plus nombreux que les Africains déportés aux Amériques. L'historien américain Robert C. Davis restitue les pénibles conditions de vie de ces captifs.

On a pris aujourd'hui la mesure de la traite des esclaves noirs organisée par les négriers musulmans à travers le Sahara, ainsi qu'en direction du Moyen-Orient et des régions de l'océan Indien . On sait aussi que l'affrontement entre l'islam et la chrétienté a alimenté en maures et en chrétiens les marchés d'esclaves des deux côtés de la Méditerranée médiévale.

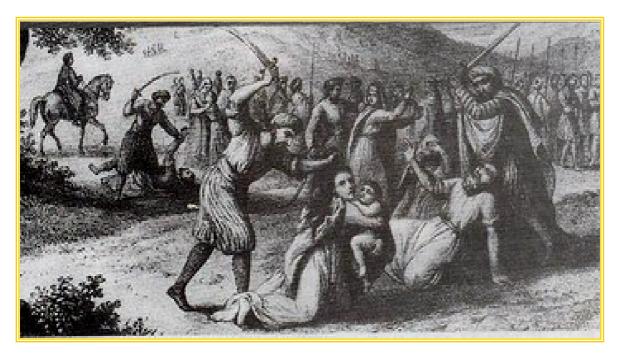
Mais si des travaux, maintenant assez nombreux, avaient permis d'éclairer la question de l'esclavage dans les pays chrétiens, et notamment dans la péninsule Ibérique, on ne savait pas grand-chose de la condition réelle des esclaves chrétiens dans les États " barbaresques " d'Afrique du Nord. Une histoire souvent obscurcie par la légende.

L'Italie, "œil de la chrétienté", fut sans aucun doute, entre le XVIe et le XVIIIe siècle, la région la plus touchée par les raids des Barbaresques, ou Africains du Nord. Des villages y furent sinistrés, des activités (comme la pêche) entravées, des esprits et des sociétés durablement secoués. La Méditerranée devenant "la mer de la peur", nombre d'Italiens auraient alors délaissé les littoraux pour s'installer plus loin, vers l'intérieur..

Un million d'esclaves entre 1530 et 1780

Les causes de l'esclavage des chrétiens sont tour à tour mentionnées par Robert C. Davis : la *Reconquista*, le désir, de la part des musulmans, de prendre une revanche sur les croisades, l'appât du gain. Mais ce qui l'intéresse, c'est surtout la question des conditions de vie de ces esclaves.

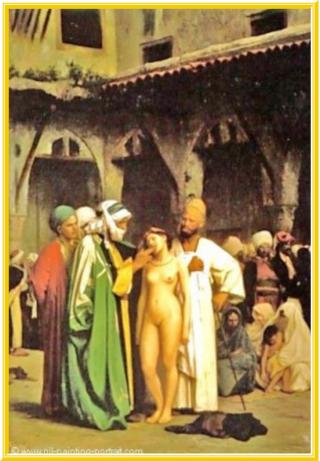
Difficile d'estimer le nombre des esclaves blancs dans les pays barbaresques. On ne dispose que de données partielles, d'époques différentes, qu'il faut recouper avec soin. Parfois même se contenter de projections.



Contre Fernand Braudel, qui en avait minimisé l'ampleur), tout ce travail conduit l'auteur à une nouvelle pesée du phénomène. Estimant à environ 15 % le taux de mortalité des esclaves déjà plus ou moins acclimatés à leur nouvelle condition, il évalue entre un million et 1 250 000 le nombre d'esclaves blancs détenus, entre 1530 et 1780, sur un territoire s'étendant de l'Algérie à la Libye actuelles. 90 % au moins de ces esclaves blancs étaient des hommes. Et comme on ne leur laissa guère l'occasion, de fait, d'avoir une descendance, la seule chose d'eux qui aurait pu leur survivre est le produit de leur travail, du moins pour ceux qui étaient affectés à de grandes tâches étatiques : construction de digues, de fortifications, de ports, de rues ou encore de palais. Mais une bonne partie de ces constructions a disparu. Cette institution, qui dura pourtant près de trois siècles, n'a donc laissé pratiquement aucune trace perceptible. " L'autre esclavage ", écrit Robert C. Davis, est ainsi devenu " l'invisible esclavage".

Au XVIe siècle, de vastes opérations militaires étaient menées par les États barbaresques, jusqu'à l'intérieur des terres ennemies pour se procurer des esclaves. Mais, à partir des premières décennies du XVIIe siècle, les captifs blancs furent surtout le produit d'opérations corsaires privées. La valeur des esclaves pouvait représenter entre 20 et 100 % de celle des autres prises, navire et marchandises inclus. Aussi les Barbaresques s'occupaient-ils directement, non seulement de capturer les esclaves, mais aussi de les transporter et de les vendre.

L'appât du gain était renforcé par l'arrière-plan conflictuel entre chrétienté et islam. Sinon, comment comprendre l'horreur toute particulière que les cloches des églises des villages qu'ils razziaient inspiraient aux corsaires – dont certains étaient des chrétiens renégats ? Des cloches qu'ils déposaient souvent, et parfois emportaient avec eux – le bronze n'étant pas sans valeur. La violence exercée lors de ces raids avait également une tonalité en partie symbolique qui permettait d'entretenir la crainte des populations littorales.



Même chose pour les humiliations infligées dès leur capture aux nouveaux esclaves : obligation de se dénuder, administration de coups à l'aide de cordes à nœuds, puis, à leur arrivée à bon port, défilé des nouveaux asservis destiné à officialiser le triomphe de leurs nouveaux maîtres. Ainsi désocialisés, les esclaves étaient plus facilement soumis.

D'abord un peu mieux traités, afin qu'ils s'acclimatent correctement, ils étaient ensuite orientés vers des activités variées, allant du travail dans les orangeraies de Tunis au service domestique.

Néanmoins, la plupart se voyaient confier des tâches particulièrement dures : galères, extraction et convoyage de pierres, construction, etc. Et aucun "code blanc " (à l'imitation du fameux code noir appliqué dans les Antilles françaises), même symbolique, ne venait limiter le pouvoir du maître sur son esclave "infidèle".

Certains captifs jouissaient cependant d'un certain degré de liberté On leur demandait seulement de ramener, chaque matin, une certaine somme d'argent à leur maître ; système rappelant celui, dans les Antilles, des " nègres à talents " loués à des entrepreneurs. Le vol pouvait alors être à la fois acte

de résistance et moyen de survivre au sein du système esclavagiste.

Ces pirates qui ont fait de la Méditerranée "la mer de la peur" sont de véritables riches seigneurs. Certains d'entre eux peuvent posséder de belles villas et jusqu'à 3000 esclaves chrétiens. On les nomme les raïs. Leurs prisonniers sont vendus sur les marchés de Tunis ou d'Alger s'ils sont pauvres. Les riches, les nobles les Juifs ou les religieux peuvent être libérés s'ils paient une rançon. L'intervention de nombreux intermédiaires alimente un fructueux commerce qui les enrichit à tous les niveaux

Cervantès captif des Barbaresques

Souvent, les esclaves chrétiens travaillaient comme domestiques au service de familles musulmanes. Mais ce type d'esclavage déclina plus rapidement que celui organisé au bénéfice des États barbaresques. Au point que, à la fin du XVIIIe siècle, la moitié des esclaves chrétiens d'Alger vivaient dans des bagnes publics. Les conditions d'existence y étaient extrêmement dures : il y régnait un climat de violence, notamment sexuelle, les geôliers étant accusés d'y favoriser, contre paiement, des pratiques sodomites. Les captifs qui pouvaient faire l'objet d'une forte rançon échappaient vite à ces conditions d'existence. D'autres pouvaient être rachetés au bout de quelques années.



Ce fut le cas de Miguel de Cervantès (1547-1616), l'auteur de *Don Quichotte*, esclave des Barbaresques entre 1575 et 1580. Capturé au large de Rosas lors de son retour de Naples avait été déporté comme esclave au bagne d'Alger avec son frère Rodrigo le 26 septembre 1575.

Après quatre tentatives d'évasion, il fut libéré contre rançon en septembre 1580 après 5 ans de captivité.

Avantagé par la fortune de sa famille apte à payer rançon, il eut le privilège de survivre tandis que de moins chanceux restèrent en captivité jusqu'à 10 ou 30 ans dans d'atroces conditions.

La chose devint théoriquement plus facile avec le temps, car des institutions religieuses spécialisées dans le rachat des captifs furent organisées de l'autre côté de la Méditerranée; en Italie, des sommes importantes furent mobilisées pour le paiement des esclaves chrétiens.

La durée de captivité s'étendait ainsi, dans nombre de cas, de cinq à

douze ans au maximum. Le taux de mortalité, cependant, demeurait élevé. Beaucoup d'esclaves n'avaient donc que peu d'espoir de retourner, un jour, chez eux.

St Vincent de Paul lui aussi capturé

Après avoir été gardien du troupeau familial près de Dax dans les Landes, Vincent-de-Paul fut ordonné prêtre en 1600, après 7 ans d'études. Partant de Marseille en 1605 où il avait touché un modeste héritage et se dirigeant vers Narbonne par voie maritime, il fut capturé par des barbaresques et vendu comme esclave à Tunis.

Après deux ans de captivité, il réussit à s'évader et retourner en France. Il fut alors aumônier des galériens, des enfants trouvés et des paysans ignorants.

Les marines nationales européennes trop faibles ne possédaient pas de moyens de défense suffisants. Les corsaires maghrébins et turcs, ayant en plus des voiles la puissante force de propulsion des nombreuses rames de galériens esclaves pouvaient se déplacer plus rapidement, surtout quand le vent faiblissait.

En 3 ans, la marine britannique à elle seule reconnaissait avoir perdu 466 navires marchands. En plus de l'attrait des rapines, l'agressivité et la cruauté des chefs islamiques redoublaient par l'aiguillon religieux de la djihad contre les mécréants.

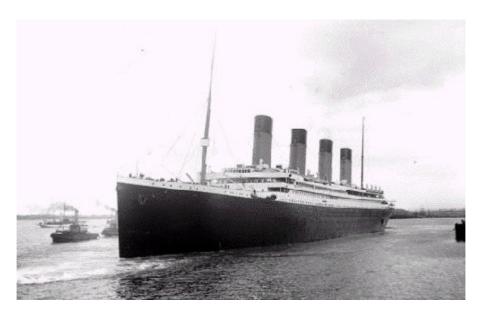
En 1816, l'expédition maritime anglo-hollandaise de Lord Exmouth arrive à faire cesser momentanément les raids.

En 1818, au congrès d'Aix la Chapelle, les grandes puissances européennes évoquent la nécessité de mettre fin une fois pour toutes au fléau.

Christine Dabé et Bernard Batan extrait de l'ouvraged'Olivier Pétré-Grenouilleau, Professeur à l'université de Lorient

14 avril 1912 : Naufrage du Titanic

Le *Titanic* sombre au cours de son voyage inaugural, dans la nuit du 14 au 15 avril 1912. C'est la catastrophe maritime la plus médiatique de tous les temps à défaut d'être la plus meurtrière (1502 victimes).



Un exploit technique

Le paquebot britannique est mis sur cale le 31 mars 1909 au chantier naval *Harland and Wolff*, à Belfast, quatre mois après sa *«sister ship»* (ou jumeau), l'*Olympic*. Construit pour la compagnie White Starline, le *Titanic* est présenté comme le plus luxueux et le plus grand paquebot de tous les temps.

Long de 269 mètres, large de 28, d'un poids de 46.328 tonnes, c'est le plus gigantesque engin mobile construit de main d'homme. Sa hauteur totale atteint 52 mètres dont 10,5 seulement sous l'eau. Il est surmonté de quatre cheminées imposantes dont l'une pour l'aération des cuisines. Le luxe intérieur est à l'avenant : piscine, électricité et chauffage dans toutes les chambres, escalier sculpté dans le style Art Nouveau, dôme lumineux ...

L'orgueilleux navire est réputé insubmersible du fait de sa double coque en plaques d'acier, par ailleurs divisée en 16 compartiments étanches dont chacun peut être isolé des autres par une porte coulissante en cas d'incident. Les portes sont actionnées depuis la passerelle par une simple poignée. Elles sont aussi dotées de détecteurs qui les ferment automatiquement au simple contact de l'eau.

L'armateur n'a pas jugé nécessaire en conséquence de prévoir autant de places dans les canots de sauvetage que de personnes à bord! Pour ne pas encombrer les ponts supérieurs, il a réduit de 32 à 20 le nombre de chaloupes, avec une capacité de 1178 places.

Le *Titanic* appareille de Southampton (Angleterre) le 10 avril 1912 à 13h30 pour un voyage qui doit le mener à New York avec 2207 personnes à bord, d'après les chiffres officiels.

Le dimanche 14 avril à 22h55, le *Californian*, qui navigue au large de Terre-Neuve, passe non loin du *Titanic*. Il signale à ce dernier la présence de plusieurs icebergs. Mais le capitaine et l'armateur font fi de toute prudence, désireux qu'ils sont de remporter le record de vitesse dans la traversée de l'océan.

Naufrage impensable

Le paquebot file à 22 noeuds sur une mer lisse comme un miroir. Le drame se produit à 23h40. La vigie voit trop tard la masse d'un iceberg et l'officier de garde ne peut faire marche arrière. Il tente malencontreusement de l'éviter et le heurte sur le côté...

Cinq compartiments étanches du navire sont endommagés par autant de déchirures dont la plus grande fait quatre mètres de long et... un centimètre de large. Lentement, le *Titanic* prend l'eau sans qu'il soit possible de le sauver. Il sombre quatre heures plus tard.

Un navire, un seul, se porte au secours du géant des mers. C'est le *Carpathia*. Sous le commandement d'Arthur Rostron, il va recueillir en tout et pour tout 705 survivants. Le naufrage aura fait un minimum de 1502 victimes

Témoignages accablants

Les rescapés vont témoigner de l'incompétence des responsables qui ont laissé partir les premières chaloupes à moitié pleines et de l'injustice faite aux malheureux passagers de la troisième classe, empêchés de gagner à temps les chaloupes.

La catastrophe porte un coup à la foi des Européens en un progrès indéfini de la société. Après le naufrage, on ne parle plus de la technique dans les mêmes termes qu'auparavant.

L'épave a été explorée le 1er septembre 1985 par une équipe franco-américaine.

Christine Dabé Internet février 2012

8 Mars : journée internationale de la femme

La Journée internationale de la femme est célébrée le 8 mars de chaque année par des groupes de femmes dans le monde entier. Elle est également célébrée à l'ONU et, dans de nombreux pays, c'est un jour de fête nationale. Lorsque les femmes de tous les continents, souvent divisées par les frontières nationales et par des différences ethniques, linguistiques, culturelles, économiques et politiques, se réunissent pour célébrer leur Journée, elles peuvent voir, si elles jettent un regard en arrière, qu'il s'agit d'une tradition représentant au moins 90 ans de lutte pour l'égalité, la justice, la paix et le développement.

La Journée internationale de la femme est l'histoire de femmes ordinaires qui ont fait l'histoire; elle puise ses racines dans la lutte que mènent les femmes depuis des siècles pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. Dans l'antiquité grecque, Lysistrata a lancé une « grève sexuelle » contre les hommes pour mettre fin à la guerre; pendant la Révolution française, des Parisiennes demandant « liberté, égalité, fraternité » ont marché sur Versailles pour exiger le suffrage des femmes.

L'idée d'une Journée internationale de la femme s'est au tout début fait jour au tournant du XIXe et du XXe siècles, période caractérisée dans le monde industrialisé par l'expansion et l'effervescence, une croissance démographique explosive et des idéologies radicales.

Chronologie des événements les plus marquants

1909 / Conformément à une déclaration du Parti socialiste américain, la première Journée nationale de la femme a été célébrée sur l'ensemble du territoire des États-Unis le 28 février. Les femmes ont continué à célébrer cette journée le dernier dimanche de février jusqu'en 1913.

1910/ L'Internationale socialiste réunie à Copenhague a instauré une Journée de la femme, de caractère international, pour rendre hommage au mouvement en faveur des droits des femmes et pour aider à obtenir le suffrage universel des femmes. La proposition a été approuvée à l'unanimité par la conférence qui comprenait plus de 100 femmes venant de 17 pays, dont les trois premières femmes élues au Parlement finlandais. Aucune date précise n'a été fixée pour cette célébration.

1911/ À la suite de la décision prise à Copenhague l'année précédente, la Journée internationale de la femme a été célébrée pour la première fois, le 19 mars, en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, où plus d'un million de femmes et d'hommes ont assisté à des rassemblements. Outre le droit de voter et d'exercer une fonction publique, elles exigeaient le droit au travail, à la formation professionnelle, et la cessation de la discrimination sur le lieu de travail.

Moins d'une semaine après, le 25 mars, le tragique incendie de l'atelier Triangle à New York a coûté la vie à plus de 140 ouvrières, pour la plupart des immigrantes italiennes et juives. Cet événement a eu une forte influence sur la législation du travail aux États-Unis, et l'on a évoqué les conditions de travail qui avaient amené cette catastrophe au cours des célébrations subséquentes de la Journée internationale de la femme.

1913-1914/ Dans le cadre du mouvement pacifiste qui fermentait à la veille de la Première Guerre mondiale, les femmes russes ont célébré leur première Journée internationale de la femme le dernier dimanche de février 1913. Dans les autres pays d'Europe, le 8 mars ou à un ou deux jours de cette date, les femmes ont tenu des rassemblements soit pour protester contre la guerre, soit pour exprimer leur solidarité avec leurs soeurs.

1917/ Deux millions de soldats russes ayant été tués pendant la guerre, les femmes russes ont de nouveau choisi le dernier dimanche de février pour faire la grève pour obtenir « du pain et la paix ». Les dirigeants politiques se sont élevés contre la date choisie pour cette grève, mais les femmes ont passé outre. Le reste se trouve dans les livres d'histoire : quatre jours plus tard, le tsar a été obligé d'abdiquer et le gouvernement provisoire a accordé le droit de vote aux femmes. Ce dimanche historique tombait le 23 février dans le calendrier julien qui était alors en usage en Russie, mais le 8 mars dans le calendrier géorgien utilisé ailleurs.

Depuis ces premières années, la Journée internationale de la femme a pris une nouvelle dimension mondiale dans les pays développés comme dans les pays en développement. Le mouvement féministe en plein essor, qui avait été renforcé par quatre conférences mondiales sur les femmes organisées sous l'égide de l'ONU, a aidé à faire de la célébration de cette Journée le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger la réalisation des droits des femmes et leur participation au processus politique et économique. De plus en plus, la Journée internationale de la femme est le moment idéal pour réfléchir sur les progrès réalisés, demander des changements et célébrer les actes de courage et de détermination de femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire des droits des femmes.

Le rôle des Nations Unies

Rares sont les causes dont l'ONU assure la promotion qui aient suscité un appui plus intense et plus vaste que la campagne menée pour promouvoir et protéger l'égalité des droits des femmes. La Charte des Nations Unies, signée à San Francisco en 1945, était le premier instrument international à proclamer l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine. Depuis, l'Organisation a aidé à créer un patrimoine historique de stratégies, normes, programmes et objectifs convenus au plan international pour améliorer la condition de la femme dans le monde entier.

Au fil des ans, l'action menée par l'ONU en faveur de la promotion de la femme a pris quatre orientations précises : promotion de mesures juridiques; mobilisation de l'opinion publique et de l'action internationale; formation et recherche, y compris compilation de statistiques ventilées par sexe; et assistance directe aux groupes désavantagés. Aujourd'hui, l'un des principes d'organisation centraux

des travaux de l'ONU est qu'aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques les plus pressants de la société ne peut être trouvée sans la pleine participation, et la pleine autonomisation, des femmes du monde entier.



Daniel Birebont mars 2012

André LHOTE: peintre girondin

André Lhote, né à Bordeaux le 5 juillet 1885, est un peintre cubiste, théoricien de l'art et enseignant français. Peintre de sujets de sport, nus, portraits, paysages, marines, natures mortes, peintre à la gouache, graveur, illustrateur.



A Bordeaux il passe dix ans en apprentissage chez un sculpteur décorateur et suit les cours de sculpture décorative à l'école des beaux arts.

C'est en lisant les *Salons de Diderot* et le *journal de Delacroix* ou les *curiosités esthétiques de Baudelaire*, qu'il vient à la peinture.

En 1907 il se fixe à Paris. Dés 1918, il professe dans différentes académies jusqu'à la fondation en 1922, de sa propre académie rue d'Odessa. Ce n'est pas parce qu'il écrit sur l'art, que son œuvre doit être négligée. Il réunit, sous le titre *De la palette à l'écritoire*, des textes surprenants de grands maîtres , parmi lesquels, Léonard de Vinci.

Mais l'essentiel de son enseignement réside dans ses deux *Traité du paysage* et *Traité de la figure*.

Après ses études aux Beaux-Arts de Bordeaux, André Lhote est d'abord sculpteur puis il se lance dans la peinture. Il se rattache au mouvement cubiste en 1912, cependant il rejette ce qu'il y a de trop abstrait dans cette forme de peinture et il cherchera toujours à conserver un lien avec la peinture classique, que ce soit par les sujets ou par la rigueur de ses compositions.

Il veut inscrire la modernité, non pas dans la rupture, mais dans la continuité de la tradition.

À la fois théoricien et pédagogue, en 1921 il fonde son école rue Odessa, sur les hauteurs de Montparnasse, où étudieront par exemple William Klein, Tamara de Lempicka, Bertrand Dorny, Marcelle Rivier, Henri Cartier-Bresson ou Robert Wehrlin.

Dans la maison qu'il possède à Mirmande dans la Drôme, il organise également des stages d'été pour ses élèves. À partir de 1940 et pendant toute l'Occupation, nombre d'artistes y trouveront refuge (Marcelle Rivier qui y demeurera, Alexandre Garbell, Pierre Palué...)



Entrée du bassin à flot à Bordeaux (en arrière plan les collines de Lormont)

Dès ses débuts, Lhote s'est senti très en phase avec le mot d'ordre du « tout décoratif » de l'Art nouveau. Il gardera jusqu'à la fin ce goût pour la décoration. C'est ainsi qu'il exécute les peintures murales de la faculté de médecine de Bordeaux en 1957. André Lhote est aussi l'auteur de précieux traités d'art (ouvrages théoriques) ou de livres sur l'art (ouvrages critiques).

André Lhote s'est éteint le 25 janvier 1962, après avoir passé l'été près de son cher bassin d'Arcachon.



Christine Dabé Biographie Internet octobre 2010

ÉOLIENNE de SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

Installé en 1883, ce moteur à vent pour élever l'eau (breveté S.G.D.G.) a été construit par Auguste Bollée Fils, constructeur hydraulicien au Mans (Sarthe), construction spéciale de machines éoliennes.



Ernest Sylvain Bollée est le concepteur de ce type d'éolienne , un brevet a été déposé en 1868 . En 1885 un deuxième brevet au nom de Auguste Bollée ,avec une version améliorée . 1900 , l'éolienne est présentée a l'Exposition universelle .

L'éolienne ce compose d'une turbine , d'un "stator"qui s'oriente seul au vent et transmet l'énergie a la roue placée a l'arrière appelée "rotor", au sommet du pignon surmontant les roues ce trouve une girouette . L'orientation et la désorientation de la turbine sont obtenues par une petite roue spéciale dont la sensibilité est telle que la machine se trouve orientée précisément lorsque la vitesse du vent est convenable pour la marche de la machine.

La colonne centrale de l'édifice est un tube en fonte fixé au sol par un socle en maçonnerie .

Une plate forme, qui permet aux techniciens de contrôler les installations , il y a aussi un garde-corps sur lequel sont indiques les points cardinaux .

Un escalier en colimaçon a été prévu pour accéder a la plate forme , et enfin 8 haubans pour soutenir l'ensemble de la construction .

internet

Jean Claude Gaillard

Château du Bouilh : Un gîte royal



Comme le roi Louis XVI ne connaissait pas en Aquitaine de château digne de l'héberger, le marquis de La Tour-du-Pin décida en 1786 de raser son manoir du Bouilh, sur la rive nord de la Dordogne, et de le reconstruire dans le goût royal. Il confie les travaux à l'architecte Victor Louis, plus connu pour la construction du Grand Théâtre de Bordeaux.

L'architecte projette un édifice en style néo-classique, avec une façade orientée vers le sud et dominant l'estuaire grandiose de la Gironde. Cette façade devait être constituée de deux ailes séparées par une galerie à colonnes et bordées d'écuries et de communs en demi-lune. Seules une aile et une demi-lune (photo ci-dessus) ont pu être construites avant l'arrêt des travaux en 1789 pour cause de Révolution... Le malheureux roi n'eut jamais l'occasion de visiter l'Aquitaine!

L'ensemble n'en a pas moins beaucoup d'allure. Il offre une vision intéressante du style néo-classique alors en vogue. Le château et son domaine viticole ont été au début du XIXe siècle acquis par Henry Hubert de L'Isle, gouverneur de l'île de La Réunion. Ses descendants gèrent encore l'ensemble et y organisent expositions et visites.

Le Bouilh 33240 Saint André de Cubzac

Ange : La femme qu'on rêve. Démon : La femme qu'on a.

DECOURCELLE Adrien extrait de: Les Formules du docteur Grégoire

Appeler les femmes "le sexe faible" est une diffamation ; c'est l'injustice de l'homme envers la femme. Si la non-violence est la loi de l'humanité, l'avenir appartient aux femmes.

GANDHI extrait de: Tous les hommes sont frères

Dieu n'a créé les femmes que pour apprivoiser les hommes.

VOLTAIRE extrait de: L'ingénu

Femmes, c'est vous qui tenez entre vos mains le salut du monde. *TOLSTOI Leon*

Il n'y a point de vielle femme. Toute à tout âge, si elle aime et si elle est bonne, donne à l'homme le moment de l'infini.

MICHELET Jules extrait de: L'Amour

Lorsque les femmes ne vivront pas seulement à travers leur mari ou leurs enfants, les hommes n'auront plus peur de l'amour ni de la force des femmes et n'auront plus besoin de la faiblesse de l'autre pour être sûrs de leur propre masculinité.

FRIEDAN Betty extrait de: La femme Mystifiée

La femme est l'être le plus parfait entre les créatures ; elle est une créature transitoire entre l'homme et l'ange. (Honoré de Balzac)

Capella San-Jacobi de Castro-Novo



Dessin de Lucien Arlaud